

Fiche poste Direction Ecole Maternelle ARUDY

Placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Oloron dont il est un collaborateur direct, le directeur de l'école maternelle d'Arudy assure la coordination nécessaire entre tous les membres de la communauté éducative et, en particulier, entre les enseignants de l'école.

Cette école ayant vécu une situation difficile impactant les personnels, les élèves et les parents : le directeur devra maîtriser les enjeux de communication personnelle et institutionnelle afin de fédérer par sa compréhension systémique des places de chacun un projet permettant à tous les élèves de s'épanouir et de réussir ;

Il préside le conseil d'école, le conseil des maîtres, participe au conseil de cycle de secteur. Il impulse au sein de l'école les liaisons nécessaires à la continuité des apprentissages et assure la participation de l'école aux actions de coopération et projets pédagogiques en lien avec le projet de secteur. Le directeur d'école facilite la participation de parents à l'action éducatrice de l'école en leur diffusant l'information nécessaire et en favorisant leur implication dans le projet d'école. Son action s'inscrit dans un travail d'équipe élargie concourant à l'amélioration des apprentissages des élèves de la commune d'Arudy et de son secteur de collège. Participant à l'opérationnalisation des enseignements en cycle 1, il s'inscrit naturellement dans la dynamique d'animation pédagogique de l'équipe de circonscription.

Il met en œuvre toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements.

Missions

- Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité ;
- Gérer les tensions ;
- Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;
- S'inscrire dans une démarche de projet : mobilise une équipe sur des objectifs partagés ;
- Utiliser les outils numériques pour suivre le tableau de bord de l'école ;
- Sensibiliser l'équipe pédagogique au mal-être des enfants et mobiliser la communauté éducative dans des démarches appropriées ;
- Collaborer avec les services municipaux compétents pour la gestion des personnels communaux affectés à l'école, la conformité et l'entretien des locaux ;
- Prendre en compte la diversité culturelle dans le dialogue avec les parents.

Profil

Pour assurer efficacement ces missions, les compétences pédagogiques et didactiques en cycle1 sont demandées. Le Directeur d'école avec un positionnement sans faille, devra montrer des qualités d'écoute et d'analyse, en particulier avec la municipalité d'Arudy et les associations de Parents d'Elèves. Il devra posséder des capacités à animer des réunions de travail et à fédérer les différentes initiatives de l'équipe pédagogique de l'école.

Contraintes du poste

Il devra faire preuve d'une grande disponibilité et accepter des contraintes horaires : la charge de travail de directeur dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant hors temps scolaires.

Il aura une bonne maîtrise des outils informatiques.

Contexte du poste

Poste basé sur l'école maternelle d'Arudy, rattaché à la circonscription d'OLORON.

Qualification requise

Peuvent faire acte de candidature les enseignants du 1^{er} degré titulaires de l'habilitation de direction.
Une expérience d'enseignement dans le cycle 1 serait appréciée.

- Posséder une connaissance approfondie de l'enseignement en maternelle et des programmes de cycle 1 ;
- Se tenir informé des avancées de la recherche pédagogique et didactique ;
- Disposer de connaissances relatives à l'articulation des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles ;
- Maîtriser les TICE (intégrer les usages du numérique dans ses pratiques professionnelles) ;
- Posséder le cadre éthique et déontologique nécessaire à l'exercice des missions dévolues à ce poste ;
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général ;
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale ;
- Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité ;
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.